



Les hammams historiques de la médina de Tunis

Sana Letaief *

Résumé

Cette contribution découle des recherches entamées dans le cadre de notre thèse intitulée « Les hammams de la médina de Tunis à l'époque ottomane ». Dans un premier temps, nous situons les hammams de Tunis dans le temps et dans l'espace, avant de montrer les pratiques sociales qui y sont associées. Nous aborderons ensuite les spécificités architecturales et ornementales de ces établissements, dont nous proposerons une typologie. Enfin, nous illustrerons notre propos par deux cas particuliers, que nous décrirons à l'aide de plans et de coupes.

Mots-clés bain, médina, Tunis, faubourgs, architecture.

Abstract

This contribution stems from research initiated as part of our thesis entitled "The hammams of the medina of Tunis in the Ottoman era". First, we will locate the hammams of Tunis in time and space, before showing the social practices associated with them. We will then approach the architectural and ornamental specificities of these establishments, of which we will propose a typology. Finally, we will illustrate our point with two special cases, which we will describe using plans and sections.

Keywords bath, medina, Tunis, suburbs, architecture.

الملخص

يندرج هذا المقال كجزء من بحث أطروحتنا للدكتوراه بعنوان "حمامات مدينة تونس في الفترة العثمانية". أولاً، سنحدد موقع حمامات تونس في الزمان والمكان، قبل عرض الممارسات الاجتماعية المرتبطة بها. بعد ذلك سنتناول الخصائص المعمارية والزخرفية لهذه المؤسسات، والتي سنقترح تصنيفاً لها. أخيراً، اخترنا وصفاً غير منشور سابقاً لحمامين ذو نمطين مختلفين لتوضيح الجانب المعماري للحمامات في المدينة وضواحيها.

الكلمات المفتاحية حمام، مدينة، تونس، الأرباض، هندسة معمارية

Pour citer cet article

Sana Letaief, « Les hammams historiques de la médina de Tunis », Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines [En ligne], n°10, année 2021.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=16439>

* Docteur, Laboratoire d'archéologie et d'architecture maghrébines (LAAM).



Introduction

Héritier des *balneae* romains, le hammam est le lieu par excellence du corps, de son hygiène et de ses soins. Les hommes viennent s'y laver, s'y faire raser et masser ; les femmes s'y lavent, s'y tatouent au *henné*¹ ou au *harkous*², s'épilent, et s'appliquent des masques capillaires et corporels. Il arrive aussi qu'elles viennent y soigner certains maux, en particulier articulaires et rhumatismaux : on y pratique par exemple une technique de réalignement des os du bassin après les accouchements, la *kabsa*. C'est également un haut lieu de sociabilité : autour d'un café ou d'un narguilé, les hommes s'y reposent, et discutent affaires ou politique, tandis que les femmes bavardent et choisissent une épouse pour leurs fils, dans une atmosphère agréable.

Nous nous proposons dans cette étude de présenter un aperçu des hammams de Tunis et de ses deux faubourgs (Bab Souika et Bab Djezira) à l'époque ottomane. Nous commencerons par une présentation générale qui nous permettra de quantifier et localiser ces hammams, et de présenter les usages sociaux, les pratiques et les objets associés. Nous présenterons ensuite les spécificités architecturales et ornementales de ces édifices, et en proposerons une typologie. Enfin, nous illustrerons notre propos par l'étude de deux hammams particuliers, de styles différents.

1. Présentation générale

1.1 Approche quantitative

La médina de Tunis comptait au X^e siècle 15 bains publics³. Au XVII^e siècle, Ibn Abi Dinar⁴ en dénombre 40, et en 1861 le conseil municipal⁵ fournit une liste détaillée de 64 hammams : 37 dans la médina centrale, 13 au faubourg Bab Souika, et 14 au faubourg Bab Djazira. Pour l'étude des hammams, la source archivistique la plus importante est l'ensemble des registres de la taxe locative (*el kharrouba*)⁶, dont le plus complet date de 1843⁷. Ces archives indiquent que la majorité des établissements de bain étaient des biens *habous*, servant à alimenter les caisses de biens religieux, militaires ou beylicaux. Il y avait aussi des propriétés privées.

Ainsi, le soin qu'accordaient les notables et les habitants de la ville de Tunis à l'édification des hammams est révélateur de l'importance donnée à l'hygiène. Ces infrastructures publiques d'hygiène et de bien-être rythment le mobilier urbain et participent à l'essor de nouveaux quartiers.

« Plus la civilisation évolue, plus le luxe y apparaît, et plus on y invente des métiers. Ainsi dans les villes à l'urbanisme avancé, où le luxe, la richesse et la jouissance sont répandus, on trouve des hammams, que l'on ne trouve pas dans les villes moyennes. »⁸

À l'époque actuelle, il est regrettable que, de ces bains historiques, il ne reste plus que 17 bains en activité et six bains fermés⁹. Le plus ancien de ces établissements est sans conteste *hammam el-Grana*, dont une inscription à l'intérieur signale qu'il remonte au X^e siècle.

¹ Plante tinctoriale dont les feuilles, séchées et réduites en poudre, sont ajoutées à de l'eau tiède pour obtenir une pâte appliquée sur la peau et/ou les cheveux.

² Encre à base de galle, de girofle, d'encens et d'oxyde de fer.

³ A.A. al-Bekri, traduit par M. Guckin de Slane, 1859, p. 98.

⁴ M. Ibn Abi Dinar, 1869, p.10.

⁵ Archives Nationales de Tunisie, série H, boîte 56, dossier 619, 1861.

⁶ Archives Nationales de Tunisie, registres de taxes de 1805 à 1909.

⁷ A. Saadaoui, 2003, p. 95-96.

⁸ Ibn Khaldoun, 1999, t.2, p. 672.

⁹ Après la destruction en juin 2020 d'un bain dont la bâtisse était pourtant en bon état, le *hammam Dour el-Hara*.

Certains bains sont très célèbres : *hammam el Kachchachine*, *hammam Saheb Et Tabaa*, *hammam El-Marr*. La construction de bains dans la médina s'est poursuivie aux dépens des maisons anciennes : ainsi, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, on note la construction de 17 bains. Certains remplacent des hammams historiques (*hammam Echabbou*, qui remplace l'ancien hammam de Zanket el Kebda, *hammam Sidi-Bou-Saïd*, dans la rue Assabala, qui remplace un ancien hammam dans la rue Sidi-Bou-Saïd). Ce nombre important de hammams dans la médina prouve l'importance des besoins en infrastructures publiques de bains.

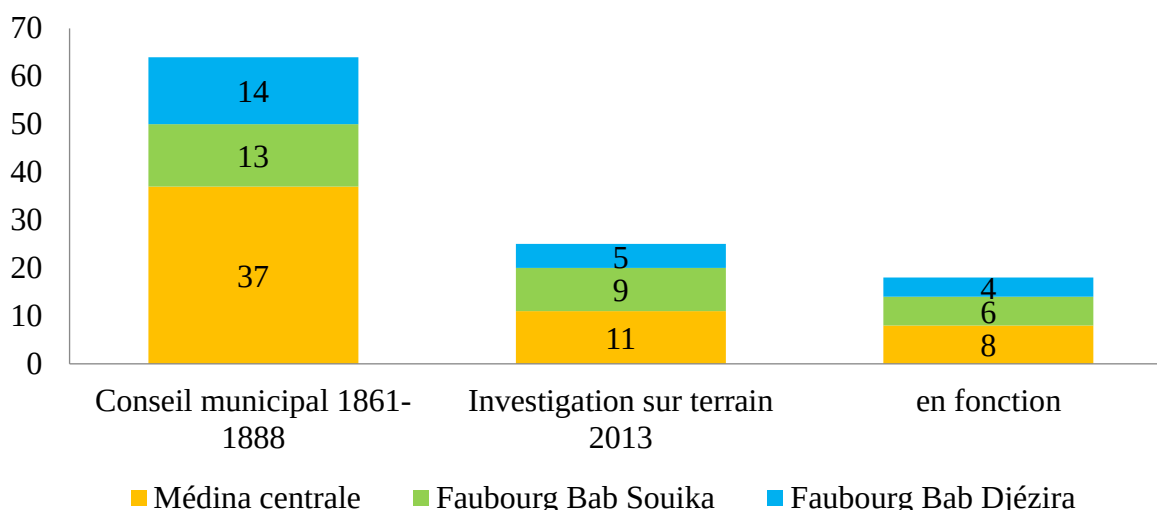


Fig. 1. Les bains historiques de la médina et de ses deux faubourgs.
Source : graphique de l'auteur.

1.2. Le hammam, un espace communautaire

Le hammam est l'espace d'une communauté spécifique. Celle-ci se définit par le genre et par la religion. Pour ce qui est du genre, on distingue les hammams des hommes de ceux des femmes. En 1640, Pierre Dan¹⁰ avait au contraire indiqué que les hammams partageaient leurs horaires entre les clientèles masculine et féminine. Il y avait parfois des paires de hammams, dans des zones proches, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. C'est le cas notamment des hammams *el-Marr*, *el-Sabbaghine*, *Souk-el-Falka* (même nom pour les deux établissements) ; *Sidi-Mehrez* (hommes) et *el-Dhab* (femmes) ; *hammam el-Jaziri* à Tronja (hommes) et *hammam Tronja* (femmes) ; *hammam el-Tabbenine* (hommes) et *hammam Aslen* (femmes), tous les deux situés à Souk Ouled Bouzid. Le changement de destination sans autorisation était réprimandé¹¹ par l'ordre professionnel des *hammamjias*.

D'autre part, les communautés musulmane et juive disposaient chacune de leurs propres établissements, comme le montrent les archives. Il arrivait que certains établissements changent d'attribution communautaire : il fallait pour cela une autorisation beylicale. C'est le cas du *hammam Zarkoun*, bien *habous* de la grande mosquée de la *Zeitouna*, initialement hammam des hommes musulmans, devenu par la suite hammam de la communauté juive¹². De son côté, vers 1860, la communauté européenne, séduite par les hammams, a commencé à avoir ses propres établissements. Ainsi, le hammam de femmes *Sidi-El-Morjani* a été loué par

¹⁰ P. Dan, 1640, p. 283.

¹¹ Archives Nationales de Tunisie, série A, boîte 2, dossier 5, 1894.

¹² Archives Nationales de Tunisie, série C2, boîte 10, dossier 8, 1856.

l'épouse du consul général de France Léon Roches¹³ et transformé en hammam pour la communauté européenne.

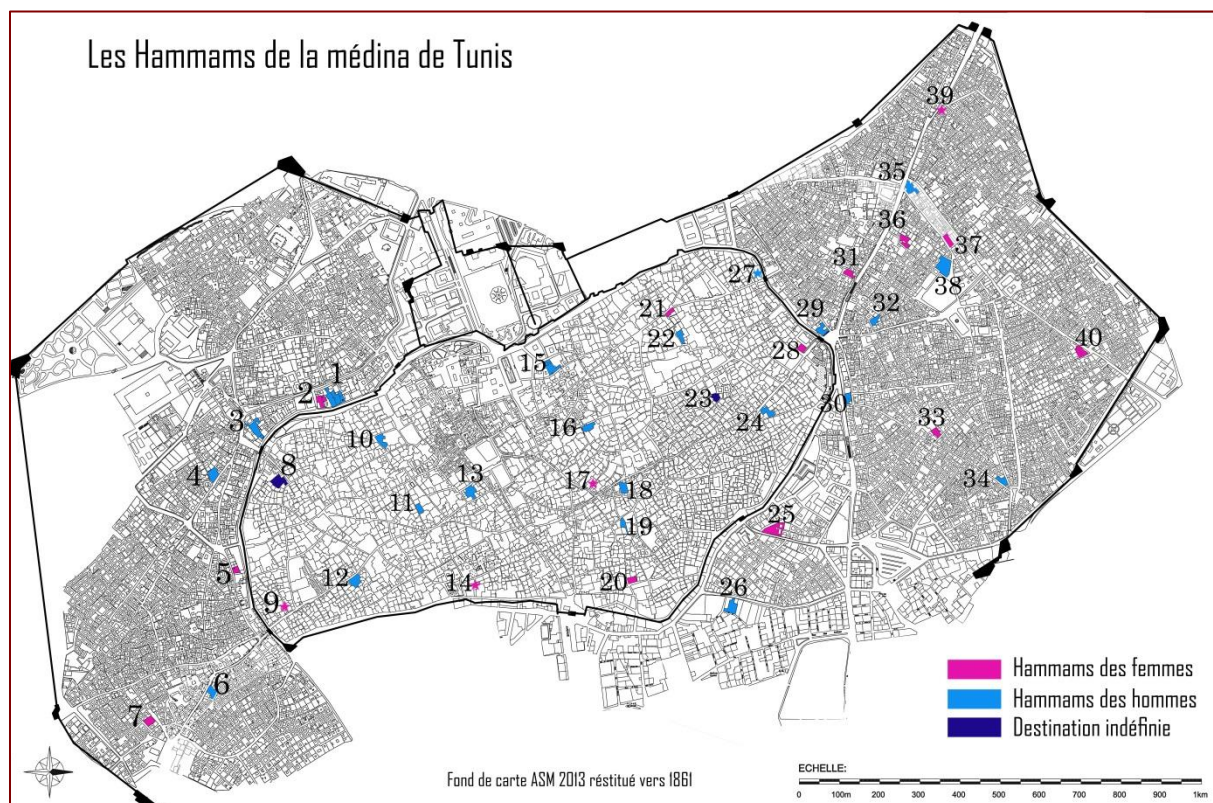


Fig. 2. Implantation des hammams historiques de la médina de Tunis¹⁴, d'après les registres A.N.T de 1805 à 1909.
Source : Cartographie de l'auteur.

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1/ hammam el-Marr | 21/ hammam Sidi Sahbi |
| 2/ hammam el-Marr des femmes (démolis) | 22/ hammam de la Noria |
| 3/ hammam el-Tammarine (fermé) | 23/ hammam el-Hara (disparus) |
| 4/ hammam Sidi Belghith | 24/ hammam Sidi Mehrez |
| 5/ hammam el-Chetteyya (disparus) | 25/ hammam Bab Carthagène (fermé) |
| 6/ hammam el-Jallez (disparus) | 26/ hammam el-Jaziri |
| 7/ hammam el-Mormi (fermé) | 27/ hammam Bab Bnet (disparus) |
| 8/ hammam el-Zaytouni | 28/ hammam el-Ddhab |
| 9/ hammam el-Sabbaghine des femmes (disparus) | 29/ hammam el-Quaadine (disparus) |
| 10/ hammam el-Douletli | 30/ hammam Zanket el-Kebda (disparus) |
| 11/ hammam el-Mtihra (fermé) | 31/ hammam Bou-Sandel |
| 12/ hammam el-Sabbaghine (fermé) | 32/ hammam Sidi Rassas (fermé) |
| 13/ hammam el-Kachchachine | 33/ hammam el-Remimi |
| 14/ hammam Sidi el-Mojeni (disparus) | 34/ hammam Bab el-Khadra |
| 15/ hammam Dar el-Jeld (disparus) | 35/ hammam Rhayyem (disparus) |
| 16/ hammam el-Diwen (fermé) | 36/ hammam Dour el-Hara (démolis) |
| 17/ hammam el-Grana des femmes (disparus) | 37/ hammam el-Chelleyya (disparus) |
| 18/ hammam el-Grana | 38/ hammam el-Halfaouine |
| 19/ hammam Zarkoun (disparus) | 39/ hammam Aslen (disparus) |
| 20/ hammam Sidi Kadous (disparus) | 40/ hammam Darb el-Asal |

¹³ Archives Nationales de Tunisie, boîte 118.A, 1860.

¹⁴ S. Letaief, 2020, p. 100.

1.3. Pratiques et organisation du travail au hammam

Pour prendre en charge la clientèle du hammam, une équipe fournie s'activait, surtout dans les hammams des hommes¹⁵. Tout d'abord, à l'accueil de la salle de déshabillage, dans une belle cabine rehaussée de couleurs, le chef des lieux, *el hammamji* recevait les clients et plaçait leurs effets de valeur dans un grand coffre-fort. Il était accompagné du surveillant de la salle, le *hares el maqsoura*, et de quelques apprentis, qui distribuaient *foutas*¹⁶ et serviettes aux clients, tout en les aidant à se préparer. Il y avait aussi le préposé au café, qui le préparait et le servait à la demande. Dans la salle suivante, ou vestibule d'échange, on trouvait le *hares el-bdal*, ou surveillant. Assisté de ses apprentis, il aidait les clients à leur sortie du bain. Enfin, dans les salles de lavage, le *tayyeb*, qui s'occupait des massages et gommages, tandis que ses apprentis remplissaient les seaux, lavaient les estrades maçonnées avant que les clients ne s'y installent, et veillaient à la propreté des lieux entre les clients. Il y avait entre six et douze membres du personnel par bain¹⁷.



Fig. 3. Personnel de hammam el-Kachchachine, photo Soler.
Source Musée Joosoor.

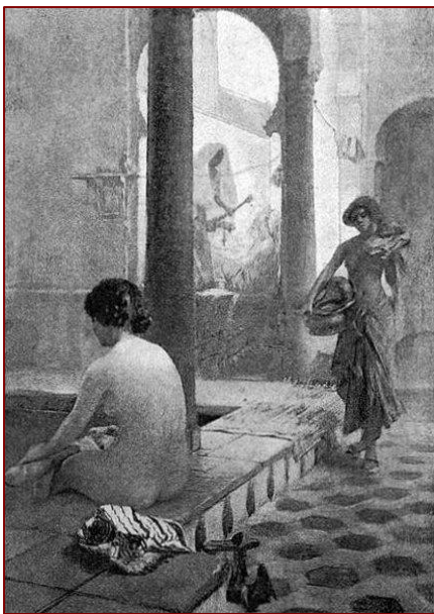


Fig. 4. Arabian-woman-bathing-in-Tunis, Ferdinand Max Bredt, 1868 – 1921.

Chez les femmes, le personnel était nettement moins nombreux, puisqu'il y avait initialement deux personnes. Dans sa belle cabine à l'accueil, trônait la gérante, couverte de beaux bijoux, et dans un coin de cette même salle, se tenait la préposée à l'épilation. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que la *harza* a intégré l'équipe¹⁸ : elle puisait l'eau, pratiquait le gommage des clientes, et les aidait à la demande. Cette importante différence numérique de personnel s'explique par la différence de pratiques. En effet, les hommes allaient au hammam avec leurs seuls vêtements de rechange. Le hammam se chargeait de leur fournir ustensiles et produits, ce qui nécessitait l'intervention d'un personnel plus important. De leur côté, les femmes se faisaient accompagner par leurs servantes, qui s'occupaient d'elles. À défaut, elles s'entraidaient entre femmes de la même famille¹⁹, aussi bien pour les gommages et soins, que pour puiser l'eau. De plus, elles emportaient avec elles toutes leurs affaires. Ces ustensiles faisaient partie de leur trousseau de mariage, et constituaient une fierté, en leur permettant de rivaliser avec les autres clientes.

¹⁵ M. Prax, 1849, p. 293. On comptait un total de 177 garçons de bain dans la médina de Tunis et ses deux faubourgs.

¹⁶ Grandes serviettes de bain typiquement tunisiennes, dont les motifs et le tissage sont caractéristiques.

¹⁷ M. Prax, 1849, p. 292.

¹⁸ Archives Nationales de Tunisie, série A, boîte 2, dossier 5, 1944, p. 100.

¹⁹ M. Prax, 1849, p. 293.

D'après les collections exposées au musée du Bardo, celles des dépôts du musée de Ksar Saïd, celles retrouvées chez un antiquaire de la médina²⁰, ou encore celles précieusement conservées dans les familles, on voit bien que le hammam est associé à une certaine forme de luxe. Citons parmi ces ustensiles *el-taffela* ou *el-kabitassa* pour mettre le savon, *tfal*²¹, et le *swek*²², *el-mahbes*, le seau, *el-tafour*, la bassine et *ettassa*, la casserole pour puiser l'eau. On retrouve ces objets dans la description de la romancière T. Zannad Bouchrara²³, qui présente:

« *stal el hammam*, dans lequel sont disposés les objets traditionnels, tel le vase de cuivre à long manche ou *tassa*, l'étui à pierre à foulon, *taffela*, le peigne fin en écaille, *felleye*, le gros peigne démêloir, *khallas*, le gant de toilette ou *kassa*. »



Fig. 5. Quelques modèles d'ustensiles de hammam.

1/ *Mahbes*, collection d'antiquaire. 2/ *Mahbes*, collection antiquaire. 3/ *Taffela*, collection musée Ksar el-Saïd. 4/ *Taffela*, collection musée Ksar el-Saïd. 5/ *Tassa*, collection musée du Bardo. 6/ *Tassa*, collection musée Ksar el-Saïd. 7/ *Tafour*, collection musée Ksar el-Saïd. 8/ *Tafour*, collection d'antiquaire.

²⁰ Antiquaire Youssef Ben Ghorbel, 40, rue de la mosquée Zeitouna.

²¹ Argile utilisée pour le lavage et le soin des cheveux.

²² Écorce de noyer utilisée pour l'hygiène dentaire.

²³ T. Zannad Bouchrara, 1984, p. 66.

2. Les dispositifs architecturaux des établissements de bains

L'architecture des hammams, dont les superficies étaient très variables (de 249m² à *hammam Sidi Sahbi* jusqu'à 1302 m² à *hammam El-Marr*), se répartit en deux espaces, dotés chacun de sa propre entrée. Il y a d'une part l'espace destiné à la clientèle, divisé en zone sèche et en zone humide, et d'autre part l'espace du personnel, qui abrite les dépendances de l'établissement (chaudière, noria, habitations du personnel, dépôt de bois, écuries, cour...).

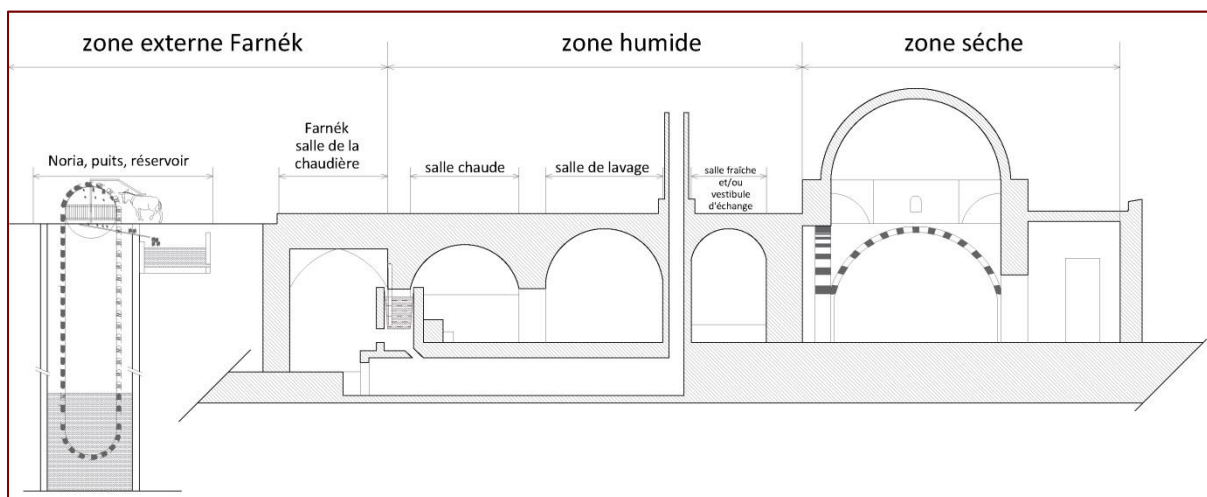


Fig. 6. Les différentes composantes d'un hammam. Source : dessin de l'auteur.

2.1 La partie destinée à la clientèle

De loin, le hammam est identifiable par l'association d'une coupole et d'une cheminée sur les terrasses. Vue de l'extérieur, sa façade est assez austère : c'est un bâtiment qui ne se signale que par sa porte. Elle peut être en plein cintre ou outrepassée, en pierre, ou sculptée dans le grès. Elle a toujours des signes distinctifs et sa propre charte graphique. Peinte en rouge, bleu et blanc, elle était décorée de multiples graphismes floraux et végétaux, bien différents des actuels aplats de couleurs. C. Lallemand les décrit ainsi en 1892.

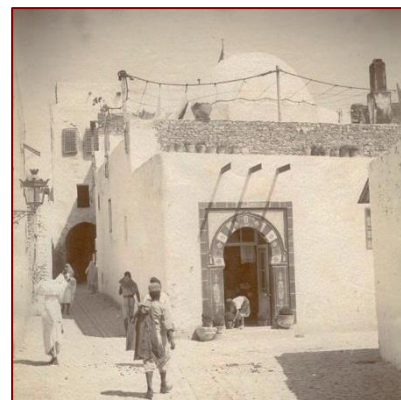


Fig. 7. Hammam el-Douletli, photo Guarrigue, 1908-1910.
Source : Musée Joosoor.

« La peinture des portes des bains est fort curieuse. Sur l'arcade, les claveaux sont figurés en bleu, en blanc et en rouge, avec des fleurs au milieu ; blanches sur les claveaux rouges, et bleues, avec des bouquets blancs au milieu des panneaux. Les portes elles-mêmes sont rouges au milieu et bleues tout autour, ces deux couleurs étant séparées par un liséré blanc qui finit en rinceau. »²⁴

²⁴ C. Lallemand, 1892, p. 51

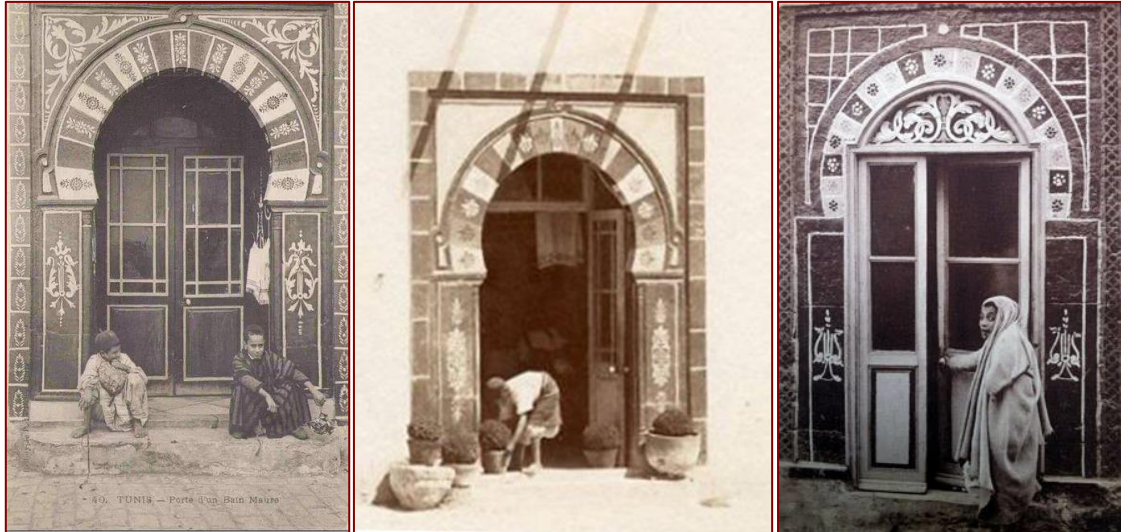


Fig. 8. Les graphismes sur les entrées des Hammams de Tunis.

À gauche : l'entrée de Hammam el-Kachchachine, Musée Joosoor, Tunis - Entrée d'un bain maure, 1900.

Au milieu : l'entrée de Hammam el-Douletli, Musée Joosoor, Bain maure et rue à Tunis, 1908-1910.

À droite : probablement l'entrée de Hammam Sidi el-Rassas, Musée Joosoor, Porte de hammam.

La composition architecturale de l'intérieur présente des éléments constitutifs qui se reproduisent régulièrement : ce sont les dispositions successives qui permettent des transitions d'ambiances de la plus fraîche à la plus chaude, en allant vers la séance de lavage. Mais nous distinguons parfois l'addition de quelques espaces supplémentaires. Les éléments de base constitutifs se divisent en deux zones :

- la zone sèche : elle abrite le vestibule (*el-sakif*), la salle de déshabillage (*el mahres*), et la salle de repos (*el maksoura*, ou *bit el afaandeyya*) ;
- la zone humide : elle abrite une salle transitoire comportant des latrines (*kanif*), un vestibule d'échange (*skifet el bdal*), une salle de lavage (*bit el ghasil*), et une salle de lavage (*bit el-skoun*).

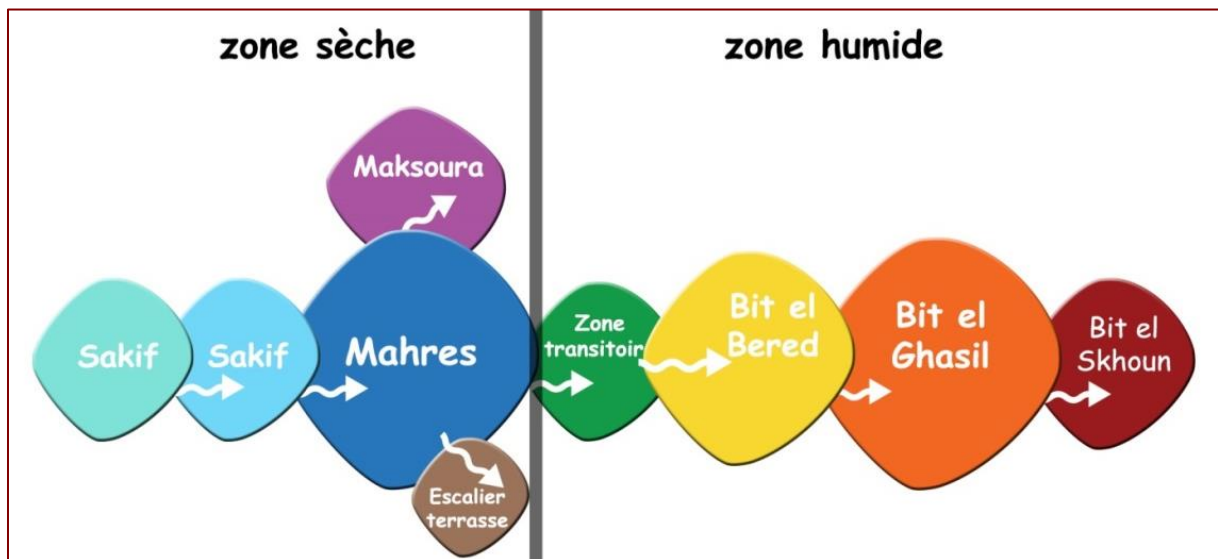


Fig. 9. Exemple des différentes salles d'un Hammam.



Nous avons établi une typologie des hammams basée sur le sens de circulation entre les salles de lavage. Pour cela, nous avons dû effectuer des essais de restitution sur les plans relevés sur terrain, en nous basant sur les épaisseurs des murs et les types de plafonds, mais aussi sur les permis de bâtir conservés aux archives municipales, les descriptions des textes relatifs aux hammams *habous*, et ceux relatifs aux hammams en location. Nous avons distingué deux types principaux quant à la disposition architecturale. Il y a d'une part les hammams dont les salles de lavage sont installées en enfilade, et où le sens de circulation est linéaire : c'est le cas du hammam *Sidi el-Rassas*. Et il y a d'autre part les hammams dont les salles de lavage sont juxtaposées, et où la circulation suit la forme d'un U, comme le *hammam el-Dhab*.

Nous avons également mis en évidence les valeurs esthétiques proprement architecturales des hammams : ce sont les voûtes et les coupoles. Ces éléments sont généralement semblables pour la majorité des établissements : une coupole pour les salles de déshabillage, des voûtes en berceau pour les vestibules d'échange et des voûtes en berceau coupées d'une arête au niveau de la chaudière pour la salle chaude. La seule différence se situe au niveau de la salle de lavage principale : elle est dotée tantôt d'une voûte en berceau (comme au hammam de la Noria), tantôt d'une voûte centrée d'une arête (*hammam Sidi Mahrez*), et tantôt d'une voûte en double berceau (*hammam El Mormi*). On note la présence d'un modèle singulier : la coupole percée de hublots de *hammam el-Dhab*.

2.1.1 La zone sèche

Le vestibule (*el-Sakif*) existe parfois en double. Lorsque le bain était destiné aux hommes, il était généralement loué à un coiffeur, séparément du hammam²⁵.

La salle de déshabillage (*el-Mahres*) est une grande salle couverte par une grande coupole basée sur quatre trompes. Le tout est solidement supporté par quatre colonnes ou piliers. En plus du diamètre et de la hauteur, importants de cette coupole, la salle est élargie par des défoncements en alcôve permettant le positionnement de larges et profondes banquettes maçonnées couvertes par des estrades en bois et des nattes, ayant pour façade de belles niches à chaussures plaquées de marbre ciselé. Dans certains hammams, on remarque des mezzanines et rampes en bois, accessibles par une petite échelle, qui créent un étage supplémentaire dans la salle. De plus, la boiserie était considérablement utilisée pour décorer la cabine du gérant. La salle permettait aux usagers de se déshabiller à leur arrivée et de se reposer à la fin de leur séance de lavage. Les murs étaient couverts de peintures, avec des motifs végétaux et des dessins d'animaux.

²⁵ A. Saadaoui, 2003, p. 94-95. (Registre de 1843).

Les hammams dont les sakifs étaient loués séparément du hammam sont : *hammam el-Diwen*, *hammam el-Mtihra*, *hammam Souk el-Falka*, *hammam el-Kachchachine*, *hammam Zarkoun*, *hammam el-Douletli*, *hammam el-Sabbaghine*, *hammam Sidi Kadous*, *hammam Sidi Khalaf aux Fkhakhreyya*, *hammam Zanket el-Noria*, *hammam el-Jeld*, *hammam Bab Bnet*, *hammam mosquée Saheb el-Tabaa*, *hammam el-Rassas*, *hammam el-Quaadine*, *hammam Zanket el-Kebda*, *hammam el-Rhayem aux Tabbanines*, *hammam el-Jaziri*, *hammam el-Marr*, *hammam Sidi Belghith*, *hammam el-Tammarine*, *hammam el-Jallez*.

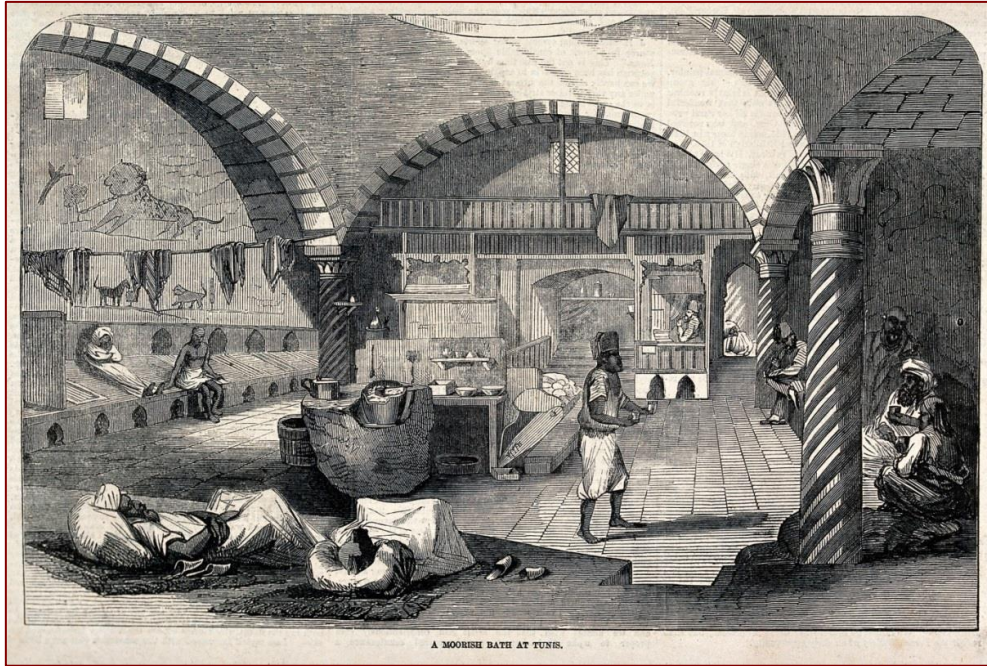


Fig. 10. Gravure ancienne intitulé « bain maure à Tunis ».
Source : The illustrated London news, 1858.

La salle de repos (*el-Maksoura* ou *Bit el-Afandeyya*) était une salle de déshabillage pour les clients qui exigeaient plus d'intimité et, pour cela, payaient plus cher. Elle était généralement adossée à la cabine du gérant, et garnie de matelas et de coussins, parfois de bancs.

2.1.2 La zone humide

Le vestibule d'échange (*Skifet el-Bdal*) est la première salle de transition. Elle sert à changer les *foutas* mouillées et à les remplacer par des *foutas* sèches. Elle est garnie de banquettes maçonnées.

La salle de lavage (*Bit el-Ghasil*) est la plus spacieuse de la zone. Sa position intermédiaire entre le vestibule d'échange et la salle chaude en fait un espace de température moyenne. Meublée par de larges banquettes maçonnées dallées de marbre, elle possède parfois une estrade centrale sur laquelle se déroule le lavage et le gommage. Elle est généralement pourvue d'une série de *matharas*, ou petites salles de lavage individuelles adossées à un réservoir d'eau.



Fig. 11. À gauche salle de lavage de hammam el-Dhab. Source : photo de l'auteur.
À droite salle de lavage de hammam el-Tammarine. Source : photo de l'auteur.

La salle chaude (*Bit-el-Skhoun*) est installée au fond du hammam. C'est la salle la plus chaude, puisqu'elle abrite la *nhasa*. Il s'agit d'un grand récipient en cuivre (comme l'indique son nom arabe), enclavée au mur entre la salle chaude et la salle de chaudière, qui est placé au-dessus du foyer du feu, permettant ainsi de chauffer l'eau au hammam. Étant ouverte du côté de la salle chaude, la *nhasa* transmet de la vapeur, ce qui réchauffe les salles du hammam. La *nhasa* se trouve derrière un mur légèrement courbé qui prend place face à l'entrée. La salle est dotée d'un bassin d'eau chaude et de banquettes maçonnées permettant aux clients de s'asseoir le temps qu'il faut avant le gommage et les manipulations.

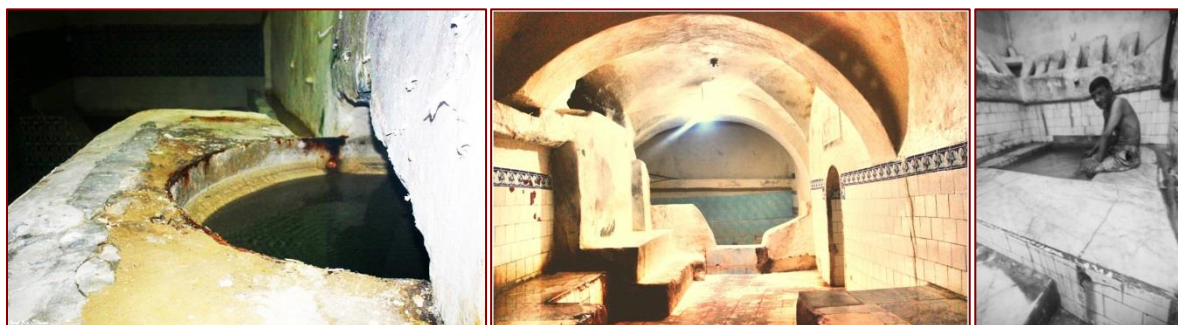


Fig. 12. Salle chaude.

À gauche l'ouverture de la Nhasa à Hammam Sidi Sahbi. Source : photo de l'auteur
Au milieu Nhasa et Nkir de Hammam Darb el-Assal. Source : photo Amal Ben Othmen
À droite bassin pose pied à Hammam el-Marr. Source : photo Mine Manphis.

2.2 Les dépendances

La chaudière (*el-Farneq*) est la salle abritant le chauffage. Elle est adossée à la salle chaude, et accessible seulement par les dépendances. Elle propage la chaleur à la salle chaude par une ouverture haute au-dessus de la *nhasa*, et par une gaine de fumée qui débute en-dessous du foyer du feu sous la *nhasa*, et se termine dans la cheminée installée dans le mur mitoyen, généralement entre salle de lavage et vestibule d'échange. La chaudière est gérée par le *rayes*, ou capitaine : il entretient le foyer sous la *nhasa* à la température voulue.

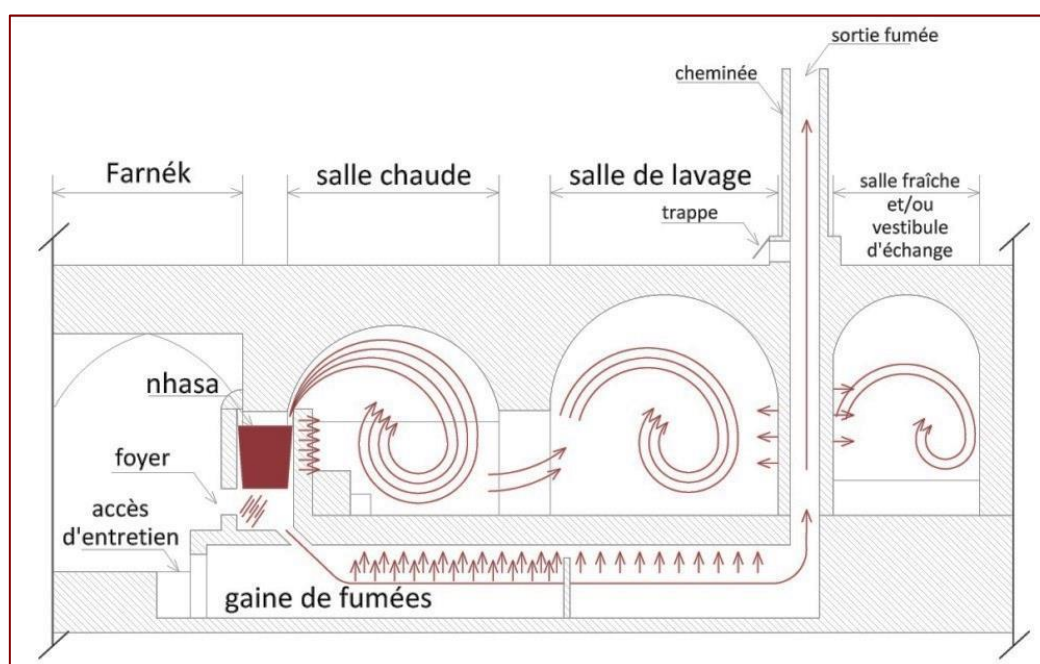


Fig. 13. Transmission de la chaleur de la salle de chaudière vers les salles du Hammam.
Source : dessin de l'auteur.

Les terrasses elles sont accessibles soit par des escaliers, soit à partir d'*el sakif*, soit à partir du *mahres* de l'établissement, ou encore par les dépendances. Actuellement, ces immenses terrasses des hammams sont désertées : on n'y trouve plus que la coupole et la cheminée. Autrefois, elles abritaient la noria du hammam et l'âne qui la faisait tourner, ce qui permettait de faire remonter l'eau du puits vers les réservoirs du hammam. On y trouvait également des salles servant de logement pour le personnel du hammam. Enfin, une bonne partie de l'espace couvert était réservée au lavage et au séchage des *foutas*.



Fig. 14. Noria sur terrasses de Hammam, environs de Tunis, 1929, source : Musée Joosoor.

Pour illustrer cette présentation d'ensemble, nous avons choisi d'exposer deux établissements. Le premier est le hammam des femmes dit *hammam Bousandal*, et situé à Bab Souika. Le second est un bain destiné aux hommes, le *hammam el-Marr*, situé à Bab Djezira.

3. Deux exemples de hammams

3.1 Hammam Bousandal

Situé dans le quartier *el-Rahba* du faubourg de Bab Souika, il était, d'après un document des *habous*²⁶ de 1666, la propriété de Mohamed Pacha, fils de Mourad Pacha. Les revenus du hammam devaient profiter aux récitants du Coran de la *turba* de la mosquée Hammouda Pacha. Dans un contrat de location²⁷ datant de 1896, il est précisé que le hammam est destiné aux femmes. D'après l'emprise sur le plan parcellaire²⁸, la superficie générale du hammam est de 366m². Quant à la partie destinée au bain à proprement parler, avec ses salles de lavage, sa superficie est d'environ 190 m².

Le bain est accessible au n°5 de la rue Sakesli. Il comprend deux vestibules. *El Mahres* est de forme presque rectangulaire : le mur faisant face à l'entrée présente une inclinaison apparente due à la forme générale du terrain.

L'espace central est surplombé par une coupole de 6m de hauteur. Elle est posée sur quatre arcs d'une hauteur de 3m96 chacun. L'ensemble est supporté par quatre colonnes. Enfin, la coupole est soutenue par quatre défoncements sous lesquels se trouvent de larges banquettes maçonnées.

Dès que l'on franchit l'entrée des salles de lavage, on accède à un premier espace étroit affecté aux sanitaires. De forme presque carrée, il comprend à gauche deux latrines, et conduit à droite à la pièce suivante : le vestibule d'échange. L'espace suivant est une longue pièce rectangulaire, meublée à droite et à gauche de quelques banquettes maçonnées et au fond

²⁶ A. Saadaoui, 2011, p. 236.

Habous des récitants de coran de la mosquée Hammouda Pacha : « La totalité du hammam dont la porte est orientée à l'ouest, situé à souk el-Haddadine du faubourg de Bab Souika de Tunis, limité du côté sud est par un chemin, du côté est par un dépôt de Abi-Kasem- Abdallah, du côté ouest et nord-ouest par un chemin. »

²⁷ Archives Nationales de Tunisie, boîte 118 A, 1896.

²⁸ Plan parcellaire cercle de Tunis, Office de la Topographie et du Cadastre de Tunis, feuille 107, 1930.

d'une large estrade maçonnée. Les deux espaces sont séparés par un petit mur de 15 cm d'épaisseur, de construction plus tardive : il semble qu'ils n'en faisaient qu'une au départ.

Pour ce qui est de *bit-el-ghasil*, c'est une pièce de forme rectangulaire voûtée en berceau d'une hauteur de 3m70. À droite se trouvent quatre cabines individuelles de lavage (*matharas*), et à gauche une large estrade maçonnée. En face, se dresse la porte de la salle suivante.

La salle chaude (*bit-el-skoun*) est de forme rectangulaire, voûtée en berceau d'une hauteur de 3m60. La chaudière est placée en face de l'entrée. Des estrades maçonnées sont placées à droite et à gauche de l'entrée. Celle de droite est percée par un bassin d'eau chaude.

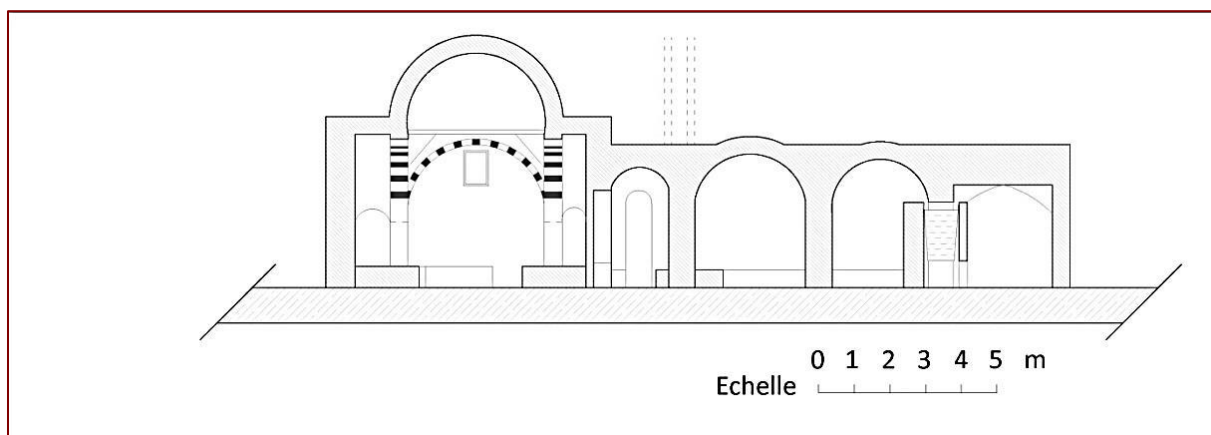


Fig. 15. Coupe A-A Hammam Bou-Sandal. Source : relevé et dessiné par l'auteur.

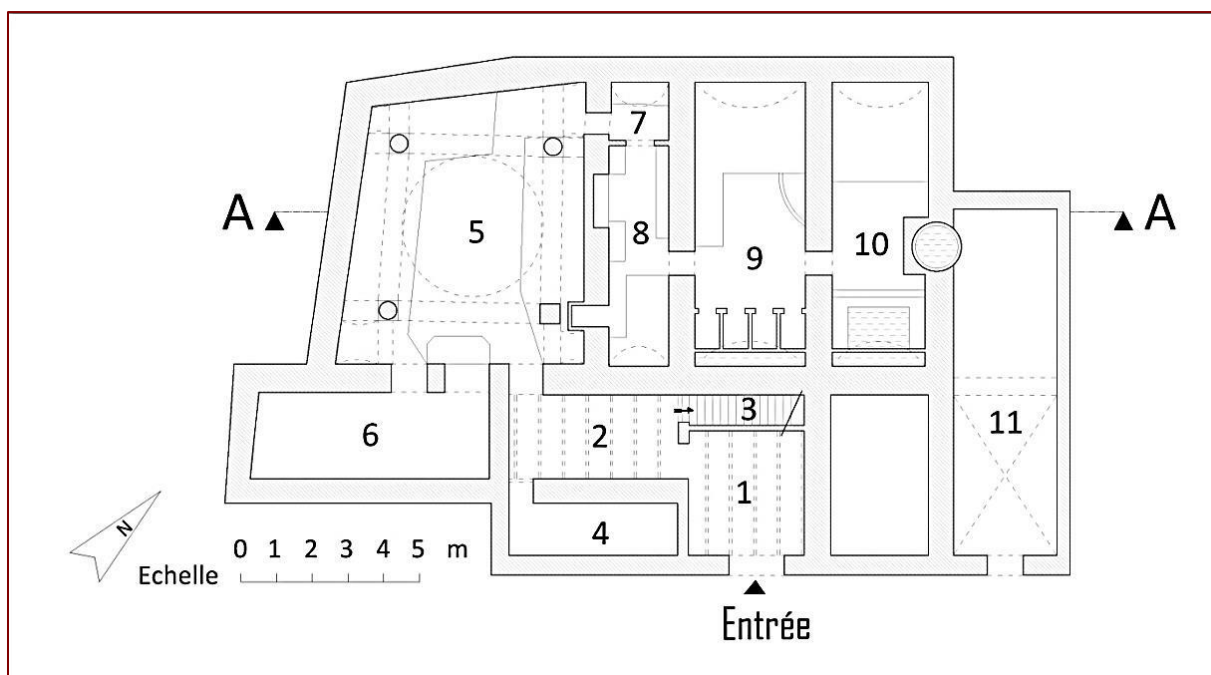


Fig. 16. Plan actuel Hammam Bou-Sandal. Source : relevé et dessiné par l'auteur.

1/premier vestibule. 2/deuxième vestibule. 3/escalier conduisant aux terrasses. 4/débaras. 5/salle de déshabillage. 6/salle de repos. 7/latrines. 8/salle fraîche. 9/salle de lavage. 10/salle chaude. 11/salle de chauffage.



HAMMAM BOU SANDAL



Fig. 17. Hammam Bou Sandal. Source : photos de l'auteure.

(1) porte du Hammam. (2) comptoir de la gérante. (3) salle de déshabillage. (4) salle fraîche. (5) salle fraîche. (6) salle de lavage et entrée de la salle chaude. (7) salle de lavage.

3.2 Hammam el-Marr

Le hammam el-Marr est situé au faubourg de Bab Djézira, plus précisément dans le quartier de Bab Menara, en première file après les remparts de la médina centrale. En 1689, l'établissement est désigné comme un bien habous du mausolée de Sidi Mehrez Ben Khalaf²⁹. En 1746, il est mentionné en tant que bien habous de la madrassa Hwanit Achour³⁰, pour finir en propriété beylicale sur les documents³¹ de taxe municipale kharrouba.

Le hammam couvre une superficie générale³² de 1279 m², dont environ 573 m² sont affectés à l'établissement même, situé au n° 128 de la rue el-Marr, qui est un axe principal assez évasé. Sa porte monumentale en arc outrepassé est revêtue d'un encadrement de pierre calcaire et de grès coquillé.

Pour accéder à l'intérieur du hammam, il faut d'abord traverser trois vestibules, dont le premier est occupé par le coiffeur de l'établissement. La salle de déshabillage (*el-mahres*), de forme carrée, dispose d'une salle de repos adossée à la cabine du gérant, et de larges banquettes maçonnées, ainsi que d'escaliers vers les terrasses. Enfin, la salle dispose d'un noyau central occupé par une fontaine en marbre sculpté, surplombée par une majestueuse coupole de 9m20 de hauteur, reposant sur quatre trompes d'angle superbement soulignées par des moulures en relief, et supportée par un ensemble de 12 colonnes.

En face de l'entrée se présente la porte donnant accès à la zone humide. Le vestibule d'échange ou *skifet el-bdal* est de forme rectangulaire. À gauche, il donne sur trois latrines et à droite, sur une petite salle pourvue d'une baignoire³³. Actuellement, l'établissement a deux salles froides séparées par un mur de 0m25 d'épaisseur. La première comprend trois cabines de lavage privé (*matharas*). La deuxième inclut une grande banquette maçonnée. Les deux salles sont voûtées en berceau.

La salle de lavage ou *bit el-ghasil*, de forme rectangulaire (6m×7m54), comporte un îlot central de forme carrée recouvert de marbre. Au fond, il y a une large banquette maçonnée. À droite, se déploie une suite de quatre salles de lavage privées (*matharas*) assez spacieuses, derrière lesquelles se trouve un réservoir d'eau. La façade des salles de lavage individuelles est ornée de deux belles colonnes qui supportent un arc central. Enfin, le plafond de la salle est exceptionnel en comparaison avec ceux observés dans les autres hammams. En effet, la première partie est couverte d'une coupole à quatre pans, tandis que la deuxième, affectée aux *matharas* et au réservoir, présente un plafond voûté en berceau.

La salle chaude (*bit el-skhoum*) est de forme rectangulaire. À droite, il y a un bassin d'eau chaude. En face de l'entrée, se trouve la *nhasa* de la chaudière et à gauche, deux autres bassins d'eau. La salle est voûtée en berceau.

²⁹ A. Saadaoui, 2011, p. 176.

Les habous de la *Zaouia* de Sidi Mehrez ben Khalaf : « la totalité du hammam dont la porte est orientée vers l'ouest situé à el-Marr à l'extérieur de Bab Mnara de la protégée Tunis, il est limité des côtés sud-est, est et nord-ouest par un chemin. »

³⁰ A. Saadaoui, 2015, p. 420.

Les habous de la *Madrassa Hwanit Achour* : « la totalité du hammam dont la porte est orientée vers l'ouest situé à el Marr à l'extérieur de Bab Mnara de la protégée Tunis, il est limité du côté sud-est par un chemin, et du reste de ses côtés par un chemin aussi. »

³¹ Archives Nationales de Tunisie, registre 2287, 1846-1847.

³² Office de la Topographie et du Cadastre de Tunis, Titre n° 832 / 53570, Propriété dite : Bain Maure, 1936.

³³ Il s'agit d'une modification récente.

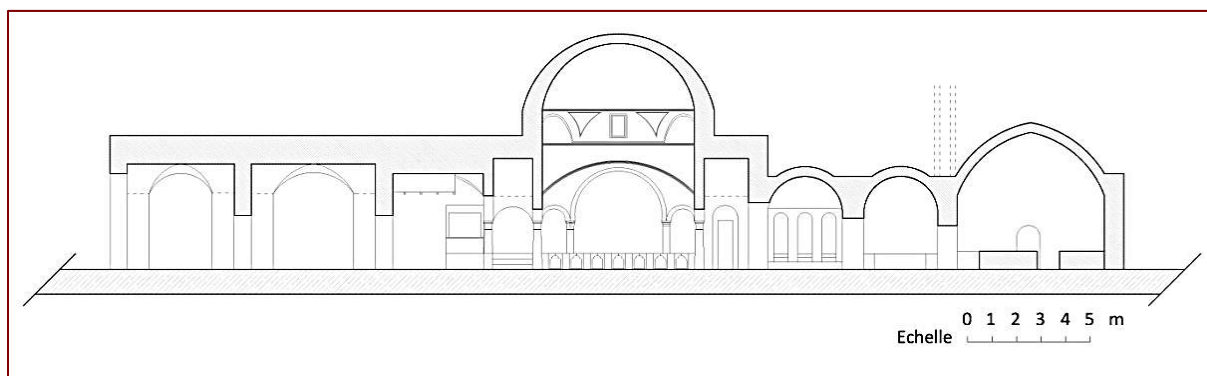


Fig. 18. Coupe A-A du plan de Hammam el-Marr. Source : relevé et dessiné par l'auteur.

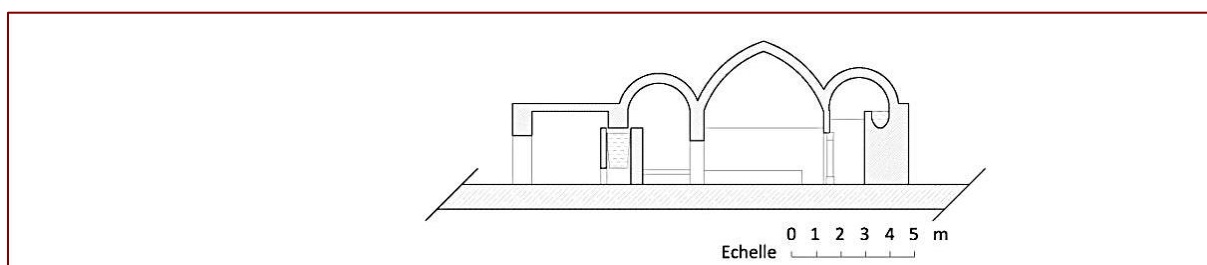


Fig. 19. Coupe B-B du plan de Hammam el-Marr. Source : relevé et dessiné par l'auteur.

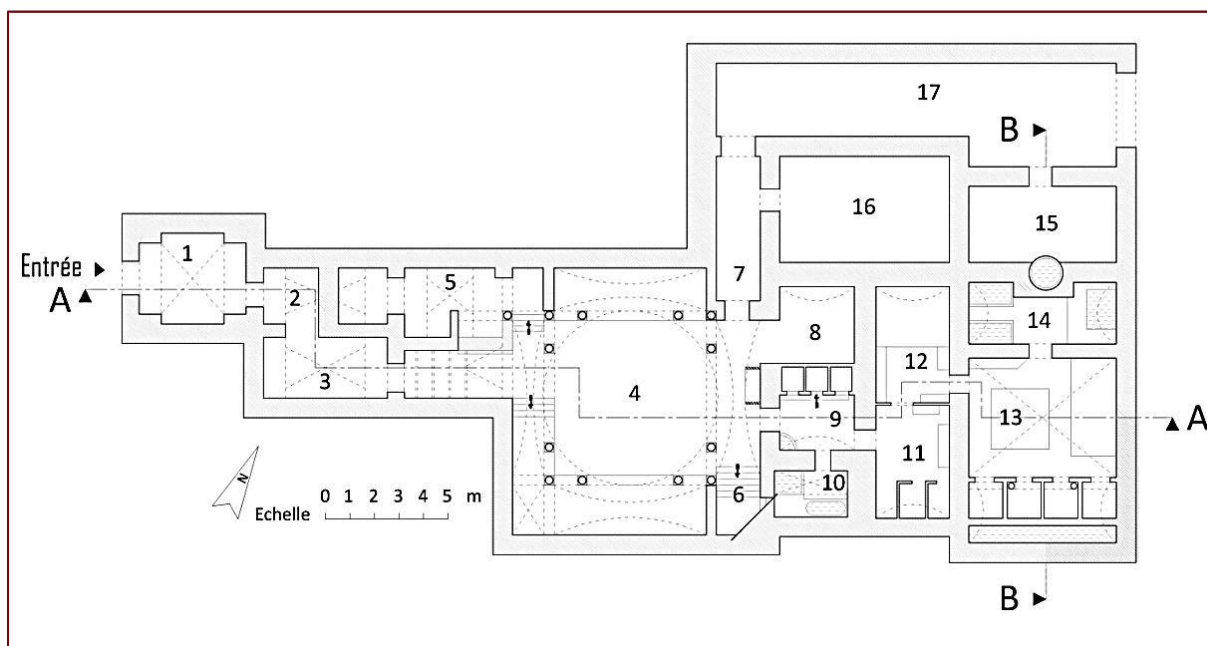


Fig. 20. Plan actuel Hammam el-Marr. Source : relevé et dessiné par l'auteur.

1/coiffeur. 2/ premier vestibule. 3/deuxième vestibule. 4/salle de déshabillage. 5/salle de repos. 6/escaliers conduisant aux terrasses. 7/sortie du personnel. 8/débaras. 9/latrines. 10/salle de lavage individuel. 11/salle fraîche. 12/salle fraîche. 13/ salle de lavage. 14/salle chaude. 15/ salle de chauffage. 16/ vestiaire du personnel. 17/ dépendances.



Fig. 20. Hammam el-Marr lors de l'entretien annuel. Source : Amal Ben Othmen & Sana Letaief.

(1) coupole de la salle de déshabillage. (2) coupole de la salle de lavage avec cheminée. (3) coupole de la salle de déshabillage. (4) Matharas dans la première salle fraîche. (5) estrade et banquettes maçonnées à la deuxième salle fraîche. (6) salle de lavage avec Matharas et plateforme au centre. (7) banquette maçonnée de la salle de lavage. (8) bassin de la salle chaude. (9) bacs à eau dans la salle chaude.



Conclusion

Bien qu'ayant été un élément fondamental de la vie tunisoise, les hammams ont aujourd'hui beaucoup perdu de leur splendeur séculaire. La généralisation des salles de bain dans les habitations, jointe à la paupérisation de la médina et de ses établissements publics ont transformé les anciens hammams en lieux à caractère populaire. Le personnel s'y limite à deux ou trois personnes, une à l'accueil et deux aux soins des clients. Les ustensiles de jadis ont été remplacés par des objets en plastique, voire par des boîtes de conserves usagées. Les dépôts et les commerces accolés aux bains tendent à se développer à leurs dépens, tandis que le mauvais entretien des lieux met à rude épreuve les bâtisses. Ainsi, la valeur patrimoniale de ces espaces ne cesse de se dégrader et est fortement menacée, en l'absence d'un plan de sauvegarde.

Bibliographie

Archives nationales de Tunisie

Textes de locations de biens (fours et hammams) se rapportant au wakf de la mosquée de Hammouda Pacha al-Mouradi. (Hammam Sidi el-Morjeni). Boîte 118 A, 1879.

Textes de locations de biens (fours et hammams) se rapportant au wakf de la mosquée de Hammouda Pacha al-Mouradi. (Hammam Ain el-Daouara), Boîte 118 A, 1896.

Textes de locations de hammams se rapportant au wakfs de la mosquée de la Zeitouna (Hammam Zarkoun), Série C2, boîte 10, dossier 8, 1856.

Registre de taxe *kharrouba* classifié selon les types de biens et selon les quartiers de la médina de Tunis et de ses deux faubourgs, registre 2287, 1846-1847.

Revenus de l'état à partir des impôts appliquer sur les biens immobiliers d'habitations et de commerce au faubourg de Bab Souika, FR/RDF/6115 Fonds 28454. (entre autres. Il y a une dizaine de registres dont les dates varient de 1805 jusqu'à 1909 se rapportant à la médina centrale, au faubourg de Bab Dzira et au faubourg de Bab Souika)

Liste statistique des biens immobiliers de Tunis, série H, Boîte 56, Dossier 619, 1861.

Affaires diverses, série A, boîte 2, dossier 5, 1887-1954.

Office de la Topographie et du Cadastre de Tunis

Titre n° 832 / 53570, Propriété dite : Bain Maure, non daté.

Plan parcellaire cercle de Tunis, Office de la Topographie et du Cadastre de Tunis, feuille n° 107, 1930.

Sources

AL-BAKRÎ 'AbdAllāh, traduit de l'arabe par GUCKIN DE SLANE Mac, 1859 (Texte de 1068), *Description de l'Afrique septentrionale*, Imprimerie Impériale, Paris.

DAN Pierre, 1640, *Histoire de la barbarie et de ses corsaires, des royaumes et des villes d'Alger de Tunis, de Salé, & de Tripoly*, Imprimeur et libraire du roi, Paris.

IBN ABĪ AL-QĀSM IBN ABĪ DĪNĀR Mohamed, traduit de l'arabe par PELLISIER Edmond et RÉMUSAT Reynaud, 1845 (Texte de 1681), *Histoire de l'Afrique*, Imprimerie royale, Paris.

IBN KHOLDUN, 1999 (Texte de 1377), *Ktāb al-'br ū dīwān al-mbtd'a ū al-ḥbr fī ālām al-'rb ū al-'ḡm ū al-brbr ū mn 'āṣrhmn mn dīw al-slṭān al-'akbr*, Le Caire – Beyrouth.



Ouvrages et articles

LALLEMAND Charles, 1892, *Tunis et ses environs. Textes et dessins d'après nature*, Maison Quentin, Paris.

LETAIEF Sana, 2020, *les hammams de la médina de Tunis à l'époque ottomane*, FSHST, Tunis.

PRAX M, 1849, « Tunis », *Revue de l'orient de l'Algérie et des colonies*, Tome 6, Rouvier, Paris, p. 273-297.

SAADAOUÏ Ahmed, 2003, « Les bains publics de Tunis à l'époque ottomane », in *Revue tunisienne de sciences sociales*, CERES, Tunis, p. 92-132.

SAADAOUÏ Ahmed, 2011, *Tunis au XVII^e siècle ; des actes de waqf de l'époque des deys et des beys mouradites*, FLAHM, Tunis.

SAADAOUÏ Ahmed, 2015, *Tunis à l'époque de Husayn b. Ali-Pacha 1705-1756 ; des actes de fondations waqf de l'époque husaynite*, FLAHM, Tunis.

ZANNAD BOUCHRARA Traki, 1984, *Symboliques corporelles et espaces musulmans*, Cérès production, Tunis.

Documents puisés depuis le web

BEN GHORBEL Youssef Antiquaire, *l'artisanat tunisien comme jamais vu*, page Facebook, (visité le 26/10/2019) https://www.facebook.com/pg/Lartisanat-Tunisien-comme-jamais-vu-674854725906596/photos/?ref=page_internal

MUSÉE JOOSOOR, *photos et cartes postales anciennes*, page Facebook, (visité le 16/12/2019) <https://www.facebook.com/groups/1739675999581337/>